



Luxembourg, le

**22 MARS 2023**

Monsieur Daniel Schaaf  
13, maison  
**L-6663 BOURSDORF**

**N/Réf.: 105228**

Monsieur,

Je me réfère à votre requête du 28 février 2023 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour une coupe d'urgence pour cause de bostryche sur un fonds inscrit au cadastre de la commune de ROSPORT-MOMPACH: section MF de BORN (Im Wangertsberg), sous le numéro 585/4211.

Tout déboisement inférieur à 50 ares d'un peuplement âgé de plus de 50 ans et suivi d'une reconstitution du peuplement forestier selon les règles de l'art dans un délai de 3 ans n'est pas soumis à autorisation dans le cadre de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et dans le cadre de la loi du 30 janvier 1951 concernant la protection des bois.

Le préposé de la nature et des forêts se tiens à votre entière disposition afin de contribuer à la restitution du peuplement forestier (M. Tom Giefer, tél : 621 202 183 ou M. Luc Etringer, tél : 621 202 123).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable

Marianne Mousel  
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement CENTRE-EST
- Commune de ROSPORT-MOMPACH